



EVALUATION A MI-PARCOURS

du Plan d'action pour la mise en œuvre
du Protocole GIZC pour la Méditerranée
(2012 – 2019)

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
UN BREF APERCU DES PRINCIPAUX RESULTATS	2
Objectif 1:	
Soutenir la mise en œuvre efficace du Protocole GIZC aux niveaux régional, national et local y compris à travers un Cadre régional commun pour la GIZC	2
Action 1.1: Ratification et transposition	2
Action 1.2: Renforcement et soutien à la gouvernance	3
Action 1.3: Adoption de stratégies nationales et de plans et programmes côtiers	5
Action 1.4: Suivi de la mise en œuvre du Protocole et de l'état des côtes méditerranéennes	8
Objectif 2:	
Renforcer les capacités des PC pour mettre en œuvre le Protocole et leur permettre d'appliquer d'une manière efficace les politiques, instruments, outils et processus GIZC	9
Action 2.1: Méthodologies et processus.....	9
Action 2.2: Projets de mise en œuvre du Protocole.....	10
Action 2.3: Formation professionnelle, formation et éducation	13
Objectif 3:	
Promouvoir le Protocole GIZC et sa mise en œuvre dans la région et assurer sa promotion globale en développant des synergies avec les conventions et accords pertinents	14
Action 3.1: Participation du public et sensibilisation	14
Action 3.2: Excellence en matière de GIZC pour la Méditerranée	15
Action 3.3: Promotion du Protocole.....	17
Action 3.4: Réseaux.....	17
AVANT DE CONCLURE	19
PRINCIPALES CONCLUSIONS DES ÉVALUATIONS EXTERNE	21
Evaluation du Programme de travail quinquennal du PNUE/PAM.....	21
Evaluation des projets PAC	23
CONCLUSION	24

INTRODUCTION

Un jalon important pour la mise en œuvre de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) en Méditerranée a été l'adoption, par la COP17 (Paris, 2012), du Plan d'action pour la mise en œuvre du Protocole GIZC pour la période 2012-2019. En adoptant ce Plan d'action, les Parties

contractantes (PC) ont décidé de se focaliser sur trois objectifs majeurs articulés autour d'une série d'actions, confiant au CAR/PAP et au PNUE/PAM le soin de les soutenir dans leur mise en œuvre, à savoir :

Objectif 1:

Soutenir la mise en œuvre efficace du Protocole GIZC aux niveaux régional, national et local y compris à travers un Cadre régional commun pour la GIZC

Objectif 2:

Renforcer les capacités des PC pour mettre en œuvre le Protocole et leur permettre d'appliquer d'une manière efficace les politiques, instruments, outils et processus GIZC

Objectif 3:

Promouvoir le Protocole GIZC et sa mise en œuvre dans la région ainsi qu'au niveau global en créant des synergies avec les conventions et accords pertinents.

Outre les rapports réguliers sur sa mise en œuvre, le Plan d'action prévoit qu'un examen et une évaluation à mi-parcours sera menée « afin de coïncider avec la fin du programme quinquennal du PAM en 2014 ». Depuis, avec la décision de la COP18 (Istanbul, 2013), le programme quinquennal du PAM a été prolongé d'un an, ainsi l'évaluation à mi-parcours a également été reportée à 2015, ce qui coïncide parfaitement avec la première mi-période couverte par le Plan d'action.

Le Plan d'action ne précise pas qui doit réaliser l'évaluation à mi-parcours. Néanmoins, le CAR/PAP en tant que composante du PNUE/PAM chargée de coordonner la mise en œuvre du Protocole GIZC, est le mieux placé pour cela.

Compte tenu du fait que deux évaluations importantes ont été menées en 2015, à savoir l'évaluation du programme du PNUE/PAM mis en œuvre au cours des six dernières années et l'évaluation des projets PAC mis en œuvre depuis 2001, nous avons considéré qu'une autre évaluation externe n'était pas nécessaire. De

plus, il est question de prendre en considération qu'aucun budget spécifique n'a été prévu pour cela. Par conséquent, l'évaluation à mi-parcours du Plan d'action GIZC est proposée ici comme un aperçu et une évaluation préparés par le CAR/PAP et couplés avec les principales conclusions des audits mentionnées ci-dessus. Ce travail sera partagé avec Points focaux nationaux (PFN) du CAR/PAP avant sa présentation officielle lors de la réunion des PFN du PAM en octobre 2015 et lors de la COP19 en février 2016.

Le principal objectif de ce rapport est de résumer les réalisations des PC, du CAR/PAP et d'autres partenaires – qu'ils fassent partie ou non du système du PNUE/PAM - au regard des objectifs et des actions menées conjointement pour une mise en application de la GIZC dans la région méditerranéenne. En plus de récapituler les principales réalisations, le rapport soulignera les difficultés majeures rencontrées dans l'application du Plan d'action, bien que celles-ci n'aient pas affecté significativement la bonne progression au cours de cette première demi-période.

UN BREF APERÇU DES PRINCIPAUX RESULTATS

Le bref aperçu qui suit est structuré selon les trois objectifs du Plan d'action. Il suit la même structure que le Rapport d'avancement pour la période 2012-2013 préparé par le CAR/PAP et approuvé par les PFN du CAR/PAP et du PAM lors de leurs réunions en 2013. Cet aperçu reprend et résume les informations les plus importantes contenues dans ce Rapport d'avancement.

Afin de ne pas surcharger ce rapport de trop nombreux détails, des liens directs sont inclus vers tous les principaux documents produits et événements organisés. Nous vous invitons à les consulter, et à contacter le CAR/PAP si vous souhaitez avoir des informations complémentaires.

Objectif 1:

Soutenir la mise en œuvre efficace du Protocole GIZC aux niveaux régional, national et local y compris à travers un Cadre régional commun pour la GIZC

Action 1.1 **Ratification et transposition**

L'objectif principal de cette action est de faire avancer la ratification du Protocole GIZC avec l'objectif de le faire ratifier par toutes les PC durant la période couverte par le Plan d'action. La responsabilité de la ratification et de la transposition des dispositions du Protocole dans les législations nationales revient aux PC, tandis que celle du CAR/PAP est de fournir une assistance sur demande.

Le Protocole GIZC est l'un des protocoles qui est le plus vite entré en vigueur, en mars 2011, avec un minimum requis de six ratifications.

Aujourd'hui, le nombre de PC ayant ratifié le Protocole est de 10 et le processus est en cours dans plusieurs autres PC. Il est important de noter que sa ratification par l'Union européenne en a fait un acquis communautaire, c'est-à-dire une obligation légale même pour les Etats méditerranéens membres de l'UE qui n'ont pas encore enclenché le processus de ratification.

Même si le Protocole GIZC est entré en vigueur relativement rapidement après la signature de son texte, le processus de ratification implique une consultation approfondie de tous les secteurs en raison de la complexité de cet instrument juridique. Pour aider les pays dans cette démarche, le CAR/PAP a réalisé, en partenariat avec l'IDDRI (Institut français pour le développement durable et les relations internationales), plusieurs études destinées à faciliter la compréhension des dispositions du Protocole, à savoir:

- Une contribution à l'interprétation des aspects juridiques du Protocole sur la gestion intégrée des zones côtières de la Méditerranée, avec un chapitre dédié à une analyse du Protocole face à la législation européenne (en [anglais](#) et en [français](#)) ;
- Une analyse du [cadre juridique croate](#) en relation avec les dispositions du Protocole GIZC méditerranéen ;
- Une évaluation des impacts de la ratification du Protocole GIZC méditerranéen sur la législation croate, avec une [attention particulière portée à l'article 8](#).

Ces études ont été présentées durant l'« Atelier régional sur l'harmonisation des cadres juridiques et institutionnels nationaux avec le Protocole GIZC » qui a été organisé par le CAR/PAP dans le cadre de la composante 1 du projet « [MedPartnership](#) » à Zagreb, Croatie, en décembre 2012. Le but de l'atelier était d'aider les pays à comprendre les aspects juridiques du Protocole ; de renforcer les capacités pour la

ratification du Protocole et sa transposition dans les lois nationales ; et d'identifier les parties prenantes qui pourraient piloter la mise en œuvre du Protocole dans les pays méditerranéens, ou celles qui pourraient constituer un obstacle ou la rendre plus difficile.

Comme les participants l'ont reconnu, la ratification permet à toutes les parties prenantes intéressées de se servir du Protocole GIZC comme d'un outil pour stimuler le développement durable du littoral. Il a également été souligné que la ratification n'est qu'une étape de plus sur la longue route du développement durable, et que c'est en réalité la mise en œuvre du Protocole qui constitue le réel défi. Le rapport de l'atelier (en anglais) est disponible [ici](#).

Une autre initiative importante de cette action a été mise en œuvre dans le cadre du projet SHAPE du programme IAP Adriatique, qui a entre autres

analysé les pratiques en matière de GIZC dans les pays de l'Adriatique et leurs régions. Trois documents majeurs ont été produits pour soutenir la mise en œuvre du Protocole GIZC dans la région du projet, mais peuvent être utilisés (et ont été utilisés) par tous les pays qui se lancent dans cet effort. Ces documents sont:

- Une analyse de la [pratique de la GIZC](#) dans les pays adriatiques/régions italiennes ;
- Un rapport explicatif sur la [coordination institutionnelle](#), conformément à l'article 7, pour aider les partenaires du projet à réaliser des rapports visant la création ou l'amélioration de telles instances de coordination ;
- Un rapport explicatif sur la mise en œuvre de [la zone de retrait](#) conformément à l'article 8, comprenant une assistance technique pour six projets pilotes où la zone de retrait a été définie.

Action 1.2 **Renforcement** **et soutien à la** **gouvernance**

Une bonne gouvernance est indispensable pour atteindre ce à quoi tend la GIZC, à savoir une gestion proactive et flexible, qui incite toutes les parties intéressées à travailler ensemble sur des questions côtières spécifiques. Concrètement, cela signifie que le succès repose sur l'établissement de partenariats et la mise en relation des initiatives au niveau local avec les politiques à plus haut niveau, ou autrement dit une bonne coordination horizontale et verticale. Les activités de cette action ont été menées en parallèle à trois niveaux : régional (méditerranéen), national et local, comme décrit ci-après.

Des structures de gouvernance sont créées dans tous les projets de GIZC (tels que les PAC ou les projets pilotes du « MedPartnership », ou le projet de planification de l'espace maritime récemment lancé) car elles offrent la meilleure garantie que les solutions les mieux adaptées seront adoptées pour les zones concernées. Nous reviendrons sur ces aspects dans la présentation des projets individuels. Nous reviendrons également sur les comités interministériels mis en place dans le processus de préparation des stratégies nationales de GIZC, initiatives soutenues par le projet « MedPartnership » en Algérie, en Croatie et au Monténégro.

Dans ce chapitre nous nous focaliserons sur deux initiatives d'envergure considérées comme des priorités au titre de cette action :

- la plate-forme de gouvernance créée dans le cadre du projet FP7 de l'UE PEGASO pour la Méditerranée et la mer Noire (où le CAR/PAP et le Plan Bleu ont participé en tant que composantes du PAM) ; et
- le Cadre régional commun pour la GIZC (su sein de la révision de la [SMDD](#)¹).

La plate-forme de gouvernance

Le principal objectif du projet PEGASO étant de rapprocher la science et la prise de décision sur les questions côtières, la création d'une plate-forme de gouvernance interactive a été considérée comme cruciale pour assurer un dialogue constructif et équilibré entre ceux qui

¹ <http://planbleu.org/en/activites/developpement-durable-et-smdd>

prennent les décisions à différents niveaux – de régional à national et local, et ceux qui doivent leur fournir des données et des outils de qualité.

La plate-forme de gouvernance GIZC de PEGASO était constituée d'environ 250 personnes (comprenant des représentants d'organisations internationales, des acteurs nationaux et locaux des régions méditerranéennes et de la mer Noire) qui ont travaillé ensemble pour mettre en place des plans et programmes GIZC en échangeant, en apprenant ensemble, en s'entraidant pour mieux comprendre et agir de manière plus cohérente, en partageant leurs connaissances, en élaborant et en testant de nouveaux outils de gestion. Pour ce faire, ces personnes avaient à leur disposition une infrastructure technique puissante : l'*Intranet*, un espace de travail commun avec un forum actif et une archive de documents ; une *infrastructure de données spatiales (IDS)* conçue pour le partage interactif d'informations et qui assure que les données spatiales sont organisées et présentées d'une manière standardisée, conformément à la directive INSPIRE ; et un *portail web* permettant le contact avec le « monde extérieur » et la diffusion des résultats du projet à un public plus large. Ce travail collaboratif a généré plusieurs produits importants et pertinents pour la mise en œuvre du Protocole GIZC, ceux-ci seront détaillés dans les paragraphes qui suivent (tous ces éléments sont disponibles sur le site Internet du projet).

Durant le projet PEGASO, cette plate-forme de gouvernance a déjà réuni de nombreux acteurs externes tels que les PFN du CAR/PAP et d'autres projets côtiers et marins, qui l'ont enrichi tout en contribuant au réseau de professionnels, scientifiques et décideurs de la côte. Après la clôture du projet PEGASO en 2014, l'infrastructure technique de la plate-forme est restée opérationnelle grâce à l'effort de certains des partenaires du projet, qui ont obtenu le financement de l'UE nécessaire à cela.

La question est de savoir comment s'assurer que la plate-forme devienne LA plateforme de gouvernance pour la mise en œuvre de la GIZC en Méditerranée, une sorte de plaque tournante

pour tous les projets, études et autres initiatives liés à la mise en œuvre du Protocole GIZC. Le réseau des projets PAC qui a commencé à se développer à l'initiative des PAC lancés dernièrement en Italie et en France pourrait bénéficier de ce genre d'expérience et d'infrastructure.

Le Cadre régional commun pour la GIZC (au sein de la révision de la SMDD)

Déjà dans la version actuelle de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) les questions côtières ont reçu une attention particulière. La préparation et l'adoption du Protocole GIZC est probablement le seul objectif de la SMDD réellement atteint à 100 pour cent. Par conséquent, la SMDD 2.0 a été identifiée comme étant le document le plus approprié pour donner un contexte stratégique régional à la GIZC.

Suite à la décision de la COP18, le processus de révision de la SMDD a commencé en février 2014 sous la présidence maltaise de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD), avec l'assistance technique du PNUE/PAM et du Plan Bleu. Plusieurs réunions de consultation et des consultations en ligne sur six thèmes prioritaires, ainsi que d'une grande conférence des membres de la CMDD (Malte, février 2015), ont été organisées afin de faire avancer la révision du texte de la SMDD.

Le CAR/PAP a participé à ces consultations et a apporté de nombreuses contributions, en essayant toujours de présenter la GIZC comme une approche transversale et d'inclure ses éléments dans tous les domaines thématiques pertinents de la Stratégie: (1) la mer et les côtes; (2) les ressources naturelles, le développement rural et l'alimentation; (3) le climat; (4) les villes durables; (5) la transition vers une économie verte; et (6) la gouvernance.

La révision de la SMDD est un processus complexe, impliquant de nombreuses parties prenantes qui ne sont pas toujours sur la même longueur d'onde. Elle implique beaucoup d'échanges, de consultations et des efforts de compréhension concernant les positions des uns

et des autres. Par conséquent, des efforts doivent encore être investis afin de présenter la GIZC de manière adéquate, en tant qu'approche de gestion qui offre des outils et des méthodes

Action 1.3

Adoption de stratégies nationales et de plans et programmes côtiers

Grâce au financement offert par le projet « MedPartnership » le CAR/PAP a piloté la préparation de deux stratégies nationales de GIZC (en Algérie et au Monténégro) et de deux plans côtiers (Réghaïa en Algérie et Buna/Bojana en Albanie/Monténégro). La préparation de la troisième stratégie, soutenue par le fonds de répliation du « MedPartnership », a commencé en Croatie tandis que le plan côtier du comté de Šibenik-Knin, axé sur le changement climatique, est en cours de finalisation au sein du projet « ClimVar & GIZC ».

Stratégie nationale de GIZC pour l'Algérie et plan côtier de Réghaïa

Les leçons tirées du Programme d'aménagement côtier (PAC) algérois (2001-2006) ont conduit l'Algérie à la décision d'élaborer une Stratégie nationale de GIZC, et de continuer à avancer vers la durabilité de son littoral. Ce processus a démarré en janvier 2012, avec la préparation d'un diagnostic exhaustif du littoral algérien, la formation d'un Comité interministériel et la validation du bilan diagnostic. Une fois passée cette étape de diagnostic, il a été évident qu'une bonne gouvernance serait au cœur de la réussite du processus, et que tous les acteurs devraient pouvoir prendre part aux débats. Le littoral algérien étant particulièrement étendu, avec ses 1.600 km de côtes, il a été décidé de planifier des ateliers participatifs dans les trois régions côtières: Est, Centre et Ouest. Durant les ateliers, les participants étaient répartis en trois groupes distincts de réflexion sur des thèmes cruciaux de la GIZC, à savoir le fonctionnement institutionnel, la participation, et l'appui sur la donnée scientifique et technique dans le cadre de la GIZC.

qui peuvent conduire au développement durable des zones côtières. Nous comptons sur les PC afin de pousser dans cette direction.

En droite ligne avec l'application de l'Article 18 du Protocole GIZC, cette action fixe pour objectif premier de voir tous les pays adopter des stratégies de GIZC, avec le soutien du CAR/PAP et des autres composantes du PNUE/PAM.

L'étape suivante a été celle de l'élaboration d'une ébauche de Stratégie, qui a demandé un certain temps pour permettre d'atteindre un consensus sur des questions clés notamment institutionnelles et juridiques. Le document, axé autour de 10 orientations stratégiques principales, a été présenté lors d'ateliers de validation dans les trois régions côtières. Ce processus participatif, dans lequel 1.400 personnes ont été impliquées directement ou indirectement, s'est achevé par la Conférence de restitution finale, à Oran en mars 2015, lors de laquelle Mme le Ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a présenté le document. Mme le Ministre a exprimé son souhait que la stratégie permette de recadrer les actions en faveur du développement durable du littoral, d'améliorer l'efficacité des dispositions institutionnelles et juridiques, et que les parties prenantes s'engagent pleinement dans sa mise en œuvre.

Le même principe participatif regroupant les acteurs pertinents a été appliqué pour la préparation du plan pour la zone côtière de Réghaïa, qui a servi de projet de démonstration pour illustrer la mise en œuvre de la stratégie à un niveau inférieur. Le plan a été adopté en même temps que la stratégie.

Stratégie nationale de GIZC pour le Monténégro

Le processus de préparation de la Stratégie nationale de GIZC a été entièrement intégré dans les activités du PAC Monténégro (voir Objectif 2, Action 2.2) afin de permettre des synergies et éviter les doubles emplois. La préparation de la stratégie de GIZC a été lancée parallèlement au processus d'élaboration du plan d'aménagement du littoral. La première moitié du document a été

entièrement basée sur des études innovantes et des approches méthodologiques nécessaires à la mise en œuvre du Protocole GIZC, afin d'incorporer les principes de GIZC dans les documents d'aménagement. Ce processus est difficile et complexe, et repose sur un renforcement important des capacités destinées au personnel des administrations nationales et des institutions impliquées dans les questions relatives au littoral et à l'aménagement. De nombreuses réunions de travail ont également été organisées avec des institutions spécialisées, des ministères, des institutions d'aménagement du territoire et des experts individuels.

Un des éléments importants étudiés au cours de ce processus est la possibilité d'utiliser le Comité de pilotage du projet comme modèle et de le transformer en structure institutionnelle permanente pour la gestion du littoral. Sur la base de cette expérience, la stratégie GIZC a recommandé une structure de gouvernance et de gestion côtière, composée de deux niveaux principaux : le politique et l'administratif. Une première étape dans cette direction a déjà été franchie lorsque le *Comité national pour le développement durable et le changement climatique* a vu son statut évoluer vers celui de *Comité national pour le développement durable, la GIZC et le changement climatique*, devenant ainsi un organe intra-gouvernemental pour la GIZC.

Outre les exigences systématiques en matière d'aménagement du territoire principalement liées à la méthodologie et au processus de préparation de plans d'aménagement de l'espace (tels que ceux en relation avec la création d'un observatoire du littoral, l'accès à l'information, la participation du public, la coordination et les mécanismes d'intégration, etc.), des lignes directrices traitant des critères de la planification durable de l'utilisation des sols dans le plan d'aménagement du littoral ont été élaborées dans la Stratégie. Les lignes directrices ont été structurées autour de quatre principes majeurs pour la planification de l'utilisation des sols, qui se basent sur les exigences du Protocole GIZC contenues dans l'Article 6c (approche écosystémique) et l'Article 8 (protection et utilisation durable des zones côtières).

La Stratégie a été présentée lors de la conférence finale du PAC à Budva, en décembre 2014, en amont de sa soumission au Parlement monténégrin pour adoption.

Stratégie marine et côtière pour la Croatie

En 2012, la Croatie a entamé le processus de préparation de sa Stratégie marine, comme cela est exigé par la Directive-cadre Stratégie pour le milieu marin de l'UE. Dans la foulée, le gouvernement croate a ratifié le Protocole GIZC pour la Méditerranée. Sachant que 80% de la pollution marine est d'origine terrestre, le gouvernement croate a décidé d'intégrer ces deux stratégies, et de préparer une Stratégie côtière et marine pour la Croatie. En 2014, le comité interministériel a été élargi pour inclure un large éventail de parties prenantes côtières, et il regroupe aujourd'hui plus de 40 représentants des différents ministères et agences responsables des questions côtières et marines.

En outre, en 2015, le gouvernement croate a entamé l'élaboration de deux autres documents stratégiques majeurs : la Stratégie de développement régional et la Stratégie d'aménagement du territoire. Un des objectifs visé par le CAR/PAP est de mettre en place les conditions favorables pour l'intégration de ces trois stratégies pour permettre au pays de rationaliser ses efforts et d'utiliser de manière optimale son temps et ses ressources, tout en produisant des documents les plus harmonisés possible.

C'est pourquoi la principale caractéristique de la GIZC, qui est l'adaptabilité, sera cruciale pour cette tâche. L'intégration des résultats des analyses, l'harmonisation des objectifs, des cibles, des indicateurs et du processus de suivi à mettre en place, permettront d'avoir des stratégies plus durables. La Stratégie marine et côtière offrira un cadre institutionnel optimal pour la gestion de la mer et de la côte, mais aussi des mesures pour la durabilité de la mer et de la côte croate. Le processus de préparation s'appuie sur la participation, d'une part par le biais de comités interministériels nationaux, et d'autre part par le biais d'ateliers participatifs qui

se tiendront dans tous les comtés côtiers. Les ateliers au niveau des comtés permettront que les besoins et priorités locales, ainsi que les connaissances et initiatives, soient pris en considération, mais également que les parties prenantes s'approprient le processus, ce qui augmentera les chances de réussite de la mise en œuvre de la Stratégie.

Plan côtier de Buna/Bojana en Albanie/Monténégro

Le plan de gestion transfrontalier de Buna/Bojana est préparé conjointement par le CAR/PAP, la branche méditerranéenne du Partenariat mondial de l'eau (GWP Med) et l'UNESCO-PHI dans le cadre du projet « MedPartnership », en collaboration avec une équipe d'experts des deux pays, sous la direction du Ministère albanais de l'environnement, de la sylviculture et de la gestion de l'eau et du Ministère monténégrin du développement durable et du tourisme.

Le plan de gestion transfrontalier de Buna/Bojana est le premier projet pilote dans lequel est testée la mise en œuvre intégrée de la Directive cadre de l'eau (DCE) et du Protocole GIZC. Il est destiné à aider à identifier les problèmes et les questions-clés en rapport avec la gestion transfrontalière du littoral et des ressources en eau, comprenant les aquifères, dans la région. Il proposera également aux autorités compétentes de ces pays des moyens pour résoudre ces problèmes.

Il est important de noter que cette tâche complexe a été menée dans une zone géographique encore plus complexe – une zone transfrontalière. C'est pourquoi un certain nombre de difficultés ont été rencontrées depuis le début de la préparation du plan. Elles étaient en premier lieu liées à la différence importante en matière de disponibilité et de type de données, d'expertise locale insuffisante, des systèmes juridiques différents, etc. En dépit de toutes ces difficultés, l'ébauche du Plan a été réalisée. Actuellement, le processus de consultation et d'harmonisation est lancé auprès des autorités nationales et des parties prenantes. Nous espérons que cette expérience sera riche en enseignements et que cette activité pourra

être répliquée dans d'autres régions de la Méditerranée.

Plan côtier pour le comté de Šibenik-Knin en Croatie

Dans le cadre du projet frère du « MedPartnership » sur la variabilité et le changement climatique et la GIZC (ClimVar & GIZC), le CAR/PAP fournit une assistance aux autorités du comté croate de Šibenik-Knin pour inclure les questions climatiques dans le plan d'aménagement du comté et le plan de gestion des zones protégées. Le projet a été officiellement lancé en avril 2013 lors d'un atelier organisé conjointement par le CAR/PAP et le Plan Bleu, qui était responsable de la mise en œuvre de « Climagine », une adaptation de la méthode de participation et d'élaboration de scénarios mettant l'accent sur les questions climatiques.

Pendant toutes les étapes de la préparation du plan, les ateliers « Climagine » (quatre au total) ont réuni une cinquantaine de participants, représentants des autorités et des institutions nationales, régionales et locales, du monde universitaire et des ONG, qui avaient pour tâche de discuter des différentes questions pertinentes pour la gestion de la côte sous la perspective du changement climatique et d'identifier celles qui étaient prioritaires. Ce processus est supposé s'achever en septembre 2015 avec l'adoption du plan par le Conseil général du Comté.

Ce projet est mené en étroite relation avec l'autre composante du projet ClimVar & GIZC dirigé par le CAR/PAP, qui est l'évaluation des coûts socioéconomiques des impacts des CC au niveau national en Croatie et en Tunisie, qui utilise la méthode renommée DIVA. Une évaluation de la vulnérabilité locale au CC est réalisée pour le comté de Šibenik-Knin. Outre les impacts de l'élévation du niveau de la mer, cette évaluation porte sur les impacts sur différents secteurs économiques (à savoir, le tourisme, l'agriculture, la pêche, l'aquaculture, etc.), la gestion de l'eau, la santé, les incendies de forêt et le patrimoine culturel. Les résultats de l'évaluation, ainsi que les résultats « Climagine », seront intégrés dans le plan côtier du comté de Šibenik-Knin.

Action 1.4

Suivi de la mise en œuvre du Protocole et de l'état des côtes méditerranéennes

L'objectif principal de cette action est double :

- (i) assurer le suivi régulier de la mise en œuvre du Protocole GIZC au sein du système de suivi de la Convention de Barcelone ; et
- (ii) l'élaboration périodique de rapports sur l'état et l'évolution des côtes méditerranéennes.

Format des rapports de suivi

Comme déjà mentionné, l'inventaire² des aspects juridiques, institutionnels et de mise en œuvre de la GIZC pour les 21 pays méditerranéens a été mené dans le cadre du projet PEGASO en 2011 et mis à jour en 2013. Cet exercice a servi de base pour l'élaboration du format officiel du rapport de suivi pour le Protocole GIZC.

Compte tenu de l'envergure de la tâche, les PFN du CAR/PAP ont recommandé que la préparation de ce format de rapport soit réalisée en deux phases. Ainsi, le format de rapport de suivi sur les aspects juridiques et institutionnels a été préparé et adopté lors de la COP18, tandis que le format de rapport de suivi relatif aux aspects opérationnels sera soumis à la COP19 pour adoption.

Dans la mesure où seulement trois pays ont fourni des commentaires et des avis mineurs sur le contenu du rapport de suivi de la partie opérationnelle, il a été décidé de maintenir le format de l'inventaire tel qu'établi au préalable. De cette façon, les PC n'auront qu'à mettre à jour régulièrement l'information existante.

Le nombre des PC à avoir soumis leur rapport de suivi sur les aspects juridiques et institutionnels sera connu à la fin de l'année.

Rapport de suivi périodique sur l'état et l'évolution des zones côtières

Le projet PEGASO a développé un [ensemble de 15 indicateurs clés](http://www.pegasoproject.eu/images/stories/WP2/D2.2A_Final%20global%20results%20of%20the%20stock-taking.pdf) pour mesurer la mise en œuvre des politiques et programmes GIZC. Ces indicateurs répondent à l'exigence spécifique de l'article 27 du Protocole GIZC de « définir des indicateurs de gestion côtière » et d'« établir et tenir à jour des évaluations de l'utilisation et de la

gestion des zones côtières ». Il a été en grande partie construit sur les ensembles d'indicateurs existants, développés par différentes institutions et projets, qui sont dûment mentionnés. Pour chacun des indicateurs cités ci-dessous, une fiche méthodologique a été développée :

- [Valeur ajoutée par secteur](#)
- [Zone d'espace construit](#)
- [Qualité de l'eau de baignade](#)
- [Stocks de poissons commerciaux](#)
- [Déchets côtiers et marins](#)
- [Production économique](#)
- [Emploi](#)
- [Erosion et instabilité](#)
- [Capital naturel](#)
- [Hypoxie](#)
- [Nombre d'entreprises](#)
- [Taille et densité de la population](#)
- [Evaluation des risques](#)
- [Augmentation du niveau de la mer](#)
- [Index d'efficience de l'eau](#)

Des liens avec les objectifs et indicateurs écologiques (EcAp) du PAM ont été établis lorsque cela a été possible. En outre, la cartographie de l'étalement urbain et du capital naturel dans les régions du bassin méditerranéen non répertoriés par la couverture terrestre CORINE a été préparé dans le même projet, avec l'idée d'être utile au processus d'EcAp.

L'approche éco-systémique est l'un des principes de base de la GIZC, comme indiqué dans le Protocole GIZC lui-même. Par conséquent, il était logique d'inclure des indicateurs spécifiques aux zones côtières dans la liste d'indicateurs EcAp adoptée par la COP18, afin d'appliquer pleinement les obligations juridiques du PNUE/PAM. Il s'agit de : l'emplacement et l'étendue des habitats touchés directement par des altérations hydrographiques (EO7), et la

² http://www.pegasoproject.eu/images/stories/WP2/D2.2A_Final%20global%20results%20of%20the%20stock-taking.pdf

longueur du trait de côte influencé par des structures construites par l'homme (EO8). Un autre indicateur côtier (sur le changement d'usage des sols) a été recommandé pour une analyse plus approfondie, avec l'objectif de l'inclure pour le suivi dès 2016.

Actuellement, cet indicateur candidat est testé dans un projet EcAp pilote dans la région

Adriatique. Il servira à surveiller l'état des écosystèmes et des paysages côtiers, mais pas seulement car il fournira des informations objectives et comparables nécessaires à la préparation des rapports réguliers sur l'état et l'évolution des zones côtières, comme l'exige le Protocole GIZC.

Objectif 2:

Renforcer les capacités des PC pour mettre en œuvre le Protocole et leur permettre d'appliquer d'une manière efficace les politiques, instruments, outils et processus GIZC

Action 2.1 **Méthodologies** **et processus**

Cette action vise à garantir que les orientations méthodologiques pour la mise en œuvre de la GIZC sont à jour.

Les exigences du Protocole GIZC ainsi que les nouveautés dans les domaines scientifique, technologique et sociétal imposent une mise à jour régulière des méthodes et outils utilisés dans la GIZC. Ceci constitue une partie importante du travail du CAR/PAP et de ses partenaires, dans le cadre duquel des propositions innovantes ont été développées.

Processus GIZC

Des orientations détaillées pour la mise en œuvre de la GIZC en tant que processus graduel, proactif et interactif, ont été élaborées en collaboration avec deux projets majeurs dont le CAR/PAP est l'un des partenaires – PEGASO et « MedPartnership », et sont disponibles à la fois en [version imprimable](#) et dans le [Wiki côtier](#) où elles ont été téléchargées par l'équipe PEGASO. Le processus est conçu comme un outil « vivant » qui pourra être facilement modifié par de nouvelles explications, bonnes pratiques, outils spécifiques, etc.

Ces orientations ont servi de référence dans les projets pilotes de PEGASO et dans deux des projets pilotes du « MedPartnership », qui devraient donner des feedbacks en termes d'éléments nouveaux à inclure ou d'améliorations à apporter.

Lignes directrices pour les stratégies nationales de GIZC

Le Processus GIZC a servi de base pour la préparation des Lignes directrices destinées à aider les Parties contractantes à remplir l'une des principales obligations imposée par le Protocole GIZC, qui est la préparation de stratégies nationales de GIZC. Ces lignes directrices ont déjà été utilisées en Algérie et au Monténégro, et serviront d'orientation pour la Stratégie marine et côtière en Croatie. Elles ont également été réutilisées au sein du projet SHAPE IPA Adriatique. En effet, les partenaires de la région les considéraient comme un bon outil pour l'élaboration de leurs propres stratégies (nationales ou régionales).

Cadre méthodologique intégratif (CMI)

Le « Cadre méthodologique intégratif (CMI) pour la gestion des zones côtières, des bassins hydrographiques et des aquifères, vers des approches de gestion convergentes pour les zones côtières méditerranéennes » est un autre document méthodologique développé sur la base du processus GIZC. Ce document innovant est le résultat d'un effort conjoint de trois partenaires du projet « MedPartnership » – le CAR/PAP, le GWP Med et l'UNESCO-PHI, qui ont

entrepris de lier étroitement les interventions de gestion lorsqu'elles ont lieu dans les mêmes unités territoriales ou dans des unités territoriales adjacentes, comme par exemple les zones côtières et marines, les bassins hydrographiques côtiers ou les aquifères côtiers. Les feedbacks des plans de Réghaïa et de Buna/Bojana, dans lesquels sont testés les principes d'interventions conjointes, ont été pris en compte comme il se doit pour la finalisation de ce document.

Les lignes directrices pour l'adaptation à la variabilité et au changement climatique dans les zones côtières de la Méditerranée

Ces lignes directrices ont été préparées dans le cadre du projet « ClimVar & GIZC ». Sur le fond, ce document s'appuie sur un rapport préalable du CAR/PAP illustrant comment la question de la variabilité et du changement climatique (VCC) peut être incluse, comme partie intégrante, aux différentes étapes de la GIZC. En s'appuyant sur ce rapport, les lignes directrices fournissent une compréhension plus détaillée de différents aspects clés de la VCC dans les zones côtières de la Méditerranée et une aide précieuse afin de prendre la pleine mesure de la VCC au regard du format, du contenu et des dispositions du processus GIZC. Ces lignes directrices fournissent également un examen critique des efforts d'adaptation et des mesures d'atténuation de la VCC, ouvrant la voie de l'application rationnelle

des exigences du Protocole GIZC pour cette dimension spécifique.

Etude des pratiques du secteur bancaire et des assurances au regard de la variabilité et du changement climatique

Dans le projet « ClimVar & GIZC » une étude a été préparée par le CAR/PAP sur le rôle du secteur bancaire et des assurances dans la lutte contre la variabilité et le changement climatique dans le contexte de la GIZC en Méditerranée. L'étude a analysé certaines pratiques nationales et locales des banques et des compagnies d'assurance avec des exemples concrets et des bonnes pratiques. Une attention particulière a été accordée à l'assurance contre les risques liés aux conditions météorologiques et la disponibilité de prêts pour les biens immobiliers dans la proximité immédiate de la mer. Les meilleures pratiques des grandes banques régionales et des compagnies d'assurance ont été présentées, telles que : les produits/services offerts comme des incitations à l'adaptation ; opportunités/solutions pour les secteurs présentant des risques élevés face aux changements climatiques ; la diversification spatiale des produits d'assurance/banque, avec une identification du niveau de risque selon l'emplacement ; introduction de suggestions à considérer pour l'aménagement ou le secteur de l'immobilier, etc.

Action 2.2 **Projets de mise en œuvre** **du Protocole**

En conformité avec l'article 27 du Protocole, les PC prévoient dans le cadre de cette action de mettre en œuvre des projets de démonstration de GIZC afin d'obtenir des résultats pratiques sur le terrain et de diffuser les bonnes pratiques, avec l'accent sur les mécanismes de gouvernance et de coordination.

La coordination des projets PAC continue à être l'une des activités principales du CAR/PAP. Les PAC ont toujours été un espace privilégié de coopération pour toutes les composantes du PNUE/PAM, et une manière efficace de mettre en pratique leur expertise d'une manière intégrée. Ceci est d'autant plus évident qu'il s'agit de la troisième génération de PAC, qui est entièrement dédiée à la mise en œuvre des dispositions du Protocole GIZC.

PAC Levante de Almeria (Espagne)

Après trois années de travail et d'activité intenses, le [PAC Levante de Almeria](#) a été officiellement clôturé en février 2013 par la Conférence de présentation finale organisée à Almeria. Cette conférence a réuni des représentants à haut niveau des autorités nationales, régionales et municipales, qui ont réaffirmé leur motivation pour mener à bien ce projet, et ont affiché une volonté politique de lui donner une suite.

Les nombreuses activités et leurs résultats ont été présentés, et une attention particulière a été portée au [Cadre de développement durable](#) (CDD), principal résultat du projet. Ce dernier a été évalué comme extrêmement important et innovant au niveau européen en raison, d'une part, de la coordination institutionnelle et de la participation publique bien structurées et fonctionnelles tout au long de la durée du projet, et d'autre part des propositions techniques très bien construites grâce, entre autres, aux ateliers participatifs «Imagine» qui ont servi d'outils pour l'élaboration des scénarios et des indicateurs.

Tous ont souhaité que la phase post-projet connaisse une réussite comparable. Il est certain que le succès du PAC sera évalué en fonction des résultats atteints lors de la phase de suivi, pour laquelle un Plan d'action a été proposé, avec un grand nombre d'opportunités de création d'emploi et l'émergence de nouvelles activités économiques, et contenant également des propositions pour transformer la structure de coordination établie dans le cadre du projet en une structure permanente pour la gestion de la zone côtière de Levante de Almeria.

Avant la Conférence de présentation finale, les résultats du projet avaient été présentés et discutés par la Commission côtière lors d'une réunion tenue en décembre 2012. Cette réunion s'était conclue par l'adoption d'une Déclaration énonçant la stratégie relative au CDD et la mise en œuvre des actions proposées. La Commission côtière est composée des maires de huit municipalités, des représentants du gouvernement régional, du conseil provincial, de l'association des municipalités et du Ministère de l'environnement et des affaires rurales et marines. Cet organe important est à la fois le corps décisionnaire et exécutif de la structure de gouvernance à trois niveaux du PAC, permettant la coordination institutionnelle et la participation sociale, tandis que les deux autres sont : le Conseil côtier qui implique les parties intéressées ou les acteurs publics, qui représente les associations locales, les organisations environnementales, les ONG ou le monde des affaires (46 en tout) en s'appuyant sur leur connaissance des problèmes abordés (par ex. les

questions en relation avec les ressources en eau, la gestion des paysages, le patrimoine naturel et culturel, le domaine public, les ressources marines et les principales activités de production de la région – agriculture, tourisme, développement urbain), et le Forum côtier, une plate-forme qui a impliqué tous les citoyens et associations de manière à catalyser les débats sur les questions abordées lors du projet de développement sur [son site web](#).

[Le rapport final intégré](#) du PAC Levante de Almeria a été préparé et une [vidéo](#) de 25 minutes sur la mise en œuvre du PAC a été produite.

PAC Monténégro

Le PAC Monténégro a été officiellement lancé en mars 2012 lors de l'atelier de lancement organisé à Podgorica et conclut lors de la conférence de présentation finale qui s'est tenue à Budva, en décembre 2014. Les deux réunions ont été organisées par le Ministère du développement durable et du tourisme, avec le soutien du CAR/PAP. Chaque réunion a accueilli plus de 70 participants, y compris des représentants des autorités nationales et locales, ainsi que des représentants des institutions nationales et des organisations de la société civile concernées par le littoral monténégrin.

Le PAC Monténégro (intégré avec le processus de préparation de la stratégie de GIZC) a été conçu de manière à soutenir le processus de préparation du plan d'aménagement du littoral monténégrin, qui permettra de garantir l'application pratique de quelques-uns des articles spécifiques du Protocole GIZC. L'accent a été mis sur les aspects de la GIZC qui peuvent contribuer à la rationalisation et à la modernisation de la gestion publique et de l'aménagement du territoire tels que les mécanismes de coordination, d'intégration et de participation, le développement d'un système d'information sur la côte (observatoire), l'utilisation de certains outils et instruments spécifiques (par ex. l'analyse de vulnérabilité, l'évaluation de la capacité d'accueil touristique, la mise en œuvre de la zone de recul de la côte). En outre, le concept d'économie verte a été

encouragé et des moyens de lui permettre de contribuer au développement durable sur la côte ont été étudiés.

Comme pour tous les autres, ce PAC s'est appuyé sur une gouvernance dynamique qui a permis non seulement de faire progresser les activités du PAC mais aussi d'établir des liens dynamiques avec toutes les autres initiatives pertinentes en relation avec le littoral monténégrin, qui se reflèteront à terme dans le Plan d'aménagement du littoral et la Stratégie nationale de GIZC.

D'autres informations sur le PAC Monténégro sont disponibles sur le [site du projet](#) administré par le Ministre du développement durable et du tourisme. Les informations disponibles sont encore toutes en monténégrin, tout comme les documents produits dans le cadre du projet, mais des résumés en anglais sont disponibles. L'ensemble des documents seront bientôt disponibles sur le site du CAR/PAP.

PAC Italie

L'accord pour le PAC Italie a été signé en avril 2014. L'objectif stratégique du projet est de tester la gestion intégrée de la zone côtière ; pour cela seront mis en œuvre le Protocole GIZC et les recommandations pour la GIZC de l'UE de 2002. Les sept objectifs complémentaires du projet seront atteints grâce à des activités spécifiques qui cibleront les points suivants :

- i) la gestion des espaces marins (tels que la gestion de l'exploitation du sable des fonds marins, des exploitations piscicoles, etc.) ;
- ii) la protection et la valorisation du patrimoine historique et culturel et environnemental, et des paysages ;
- iii) la diversification de l'offre touristique (nouvelles offres axées sur les aspects environnementaux et paysagers spécifiques) ;
- iv) la restauration de l'environnement et l'aménagement paysager ;
- v) la récupération et la préservation de l'environnement côtier et marin à l'embouchure des fleuves ;
- vi) la description et la représentation du territoire et de ses ressources, l'identification des valeurs, des opportunités et des

questions critiques, les raisons des choix proposés et l'évaluation des effets attendus ; et
vii) la définition des scénarios évolutifs auxquels les politiques d'intervention doivent s'intéresser.

L'atelier de lancement a eu lieu en Sardaigne, en novembre 2014. Parmi les participants à cette réunion on pouvait trouver : les représentants des trois régions italiennes au projet (l'Emilie-Romagne, la Sardaigne et la Toscane), ainsi que des représentants des différentes autorités et des composantes du PAM.

Le projet est important pour résoudre des problèmes immédiats des zones côtières des trois régions concernées mais autant pour sa contribution au niveau national. En outre, ce projet vise à améliorer la mise en réseau avec d'autres projets PAC et fournira une excellente occasion à toutes les composantes du PAM de travailler en étroite collaboration au cours de sa mise en œuvre. Il est envisagé de conclure le projet au début de l'été 2016.

Plus d'information est disponible sur le site Internet du projet : <http://www.camp-italy.org/>.

PAC France

L'accord relatif au projet PAC France pour le département du Var a été signé en septembre 2014 et des activités préparatoires en vue de son lancement officiel en juin 2015 sont en cours. Le projet PAC Var a été initié suite à la demande officielle du Président du Conseil Général du Var afin d'être le prolongement du Schéma de la mer et du littoral et d'apporter, dans un cadre international, des compléments d'expertises et d'analyse.

Le projet permettra aussi d'appuyer localement la démarche de gestion intégrée à travers des approches pilotes et l'application de méthodologies reconnues au niveau international. Par ailleurs, le PAC vise à étudier la construction progressive d'un dispositif de gouvernance « mer et littoral » qui devrait s'articuler avec les initiatives de gestion existantes dans l'espace terre-mer du département du Var (Natura 2000 en mer, Sites terrestres et DPM du Conservatoire du littoral,

Contrats de baie, SDAGE, Charte du Parc national de Port Cros, document stratégique de façade, etc.).

Le PAC Var a pu être finalisé grâce à des échanges réguliers avec le CAR/PAP, le Conservatoire du littoral (particulièrement le point focal français auprès du CAR/PAP), les ministères chargés de l'Environnement et des Affaires étrangères et les experts associés comme ceux du Conseil général du Var et de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, qui poursuivront par ailleurs leur soutien à la démarche.

Projet pilote de planification de l'espace maritime (PEM)

Suite à la déclaration faite lors de la COP18 affirmant que la « planification de l'espace maritime est un axe majeur à explorer pour le futur du PAM, et en particulier pour la mise en œuvre du Protocole GIZC », le CAR/PAP et l'Université de Thessalie en Grèce ont lancé un projet pilote intitulé « Ouvrir la voie à la planification de l'espace maritime en Méditerranée ». Ce projet vise à faciliter la mise en œuvre du Protocole GIZC, et en particulier de

ses dispositions sur la PEM, en développant des outils méthodologiques, en proposant des schémas de coopération et de gestion, et en identifiant les conditions préalables et les manières possibles de s'attaquer à ces défis. Il permettra ainsi d'aider les PC à atteindre les objectifs communs de la planification et de la gestion intégrée de l'espace maritime.

La réunion de lancement de ce projet d'une année a eu lieu à Athènes, en janvier 2015. Elle a réuni environ 30 participants. Tous les membres de l'équipe centrale étaient présents, ainsi que des experts des partenaires coopérants : le Ministère de l'environnement, de l'énergie et du changement climatique (MEECC) ; la région des îles ioniennes et le Centre hellénique de la recherche marine (CHRM). L'équipe composée du Directeur de la planification spatiale du MEECC (dont le nom a changé récemment en Ministère de la reconstruction productive, de l'environnement et de l'énergie – MRPEE), ainsi que des représentants des autorités de la région des îles ioniennes et du Parc marin de Zakynthos se sont également distingués par leur implication.

Action 2.3

Formation professionnelle, formation et éducation

L'objectif de cette action est de renforcer le niveau de l'expertise général nécessaire pour la mise en œuvre de la GIZC..

Comme pour la gouvernance, la formation et l'éducation sont deux composantes obligatoires pour tous les projets de GIZC, qui sont assurées par le biais d'ateliers et de cours de formation pour un large panel d'acteurs nationaux et locaux. De même, l'expérience acquise par consultants externes engagés comme coordinateurs nationaux des projets PAC pour mettre en œuvre les projets sur 2 ou 3 ans, représente une opportunité unique de renforcer les compétences en GIZC dans les pays.

Dans ce chapitre, nous ne rentrerons pas dans les détails de ces nombreuses opportunités d'apprentissage ; à la place nous souhaitons plutôt nous concentrer sur la formation régionale en ligne proposée annuellement par le CAR/PAP

– le cours de formation virtuelle [MedOpen](#) sur la GIZC en Méditerranée. Ce cours s'adresse aux décideurs, aux conseillers juridiques, gestionnaires de projets, aux employés et aux experts d'organisations et d'institutions internationales, chercheurs, étudiants, et à toutes les parties intéressées dans la gestion côtière.

Une version mise à jour du module de base de MedOpen a été continuellement à la disposition des utilisateurs, ouvert à tous et entièrement automatisé, tandis que deux cours du module avancé ont été organisés depuis 2012. Ce module avancé de quatre mois d'approfondissement exige un degré plus élevé d'engagement à la fois pour les étudiants et pour

le personnel du CAR/PAP. En effet, il comprend des cours par des experts renommés de GIZC, des forums de discussion, un jeu de simulation et la rédaction d'un essai final.

L'édition 2012 de MedOpen avancé sur la GIZC a été réorganisée dans le cadre du projet PEGASO, dans un de ces paquets de travail consacré à l'éducation et à la formation. Toutefois, et en raison d'un grand intérêt, il a été ouvert également à plusieurs autres candidats de la région méditerranéenne. Le cours de formation a été suivi par 32 candidats, et 15 candidats au total ont réussi le cours et reçu le certificat MedOpen avancé du CAR/PAP.

L'édition 2013 de MedOpen avancé sur la GIZC a été organisé pour les partenaires du projet SHAPE dans le but de leur faire connaître la GIZC en général, et plus particulièrement le processus de GIZC, étant un élément au cœur de la mise en

œuvre de projets pilotes SHAPE. Ce sont 22 candidats qui ont suivi le cours, pour la moitié très attentivement. A la fin du cours, 14 candidats ont reçu le certificat MedOpen avancé du CAR/PAP.

En 2014, les actions préparatoires ont été lancées pour la préparation d'un module spécifique sur le changement climatique prévu dans le cadre du projet "ClimVar & GIZC". Le module a été préparé sur la base des lignes directrices VCC et sera animé par l'un des auteurs. L'ouverture des deux niveaux d'apprentissage, basique et avancé, est annoncé pour mai 2015. Sur les 29 candidats qui ont postulé avant le 20 mars 2015 - date limite pour le dépôt des candidatures - 15 candidats au total ont été sélectionnés. Selon les critères utilisés pour la sélection des candidats, les candidats des pays éligibles au FEM, dans lequel le projet ClimVar & GIZC est mis en œuvre, ont été retenus en priorité.

Objectif 3:

Promouvoir le Protocole GIZC et sa mise en œuvre dans la région et assurer sa promotion globale en développant des synergies avec les conventions et accords pertinents

Action 3.1

Participation du public et sensibilisation

Cette action vise à assurer l'engagement le plus large possible du public pour la GIZC, en associant la société civile et les institutions gouvernementales.

La sensibilisation aux questions côtières et à la GIZC se fait de plusieurs façons et lors de diverses occasions : par le biais de matériel promotionnel, des articles scientifiques et de journaux, l'organisation et la participation à des conférences et autres événements. Dans cette partie, nous allons mettre l'accent en particulier sur l'activité de sensibilisation principale qui, depuis son lancement en 2007, est devenu une tradition - la célébration du [Jour de la Côte en Méditerranée](#). Son objectif principal est de sensibiliser à l'importance de la côte à la fois comme ressource naturelle et économique, ainsi que pour prévenir des risques auxquels elle est exposée en raison de phénomènes naturels et des actions humaines. Pour cela, une combinaison d'ateliers techniques

et des campagnes de sensibilisation publiques sont organisés, y compris des projections de vidéos, des concerts, des distributions de matériel promotionnel, des concours pour les enfants et les adultes, des forums des ONG et des expositions, etc.

■ Chaque année la célébration centrale méditerranéenne est organisée dans un pays différent, alors que d'autres pays organisent leurs propres événements. Après l'Italie (2007 et 2008), la Turquie (2009), la Slovaquie (2010) et l'Algérie (2011), les pays suivants ont accueilli les célébrations centrales, en général sous les auspices de représentants de l'Etat de haut rang et avec la participation

de représentants des pays méditerranéens, d'institutions et de la société civile :

- Croatie : en 2012, la célébration centrale a eu lieu à Split dans le cadre du projet IAP Adriatique SHAPE, en collaboration avec le projet « Coast » du PNUD. Le thème de cette célébration était « la voix de la côte » du fait que de fameux chanteurs croates aient accepté de donner un concert gratuit à cette occasion ;
- Italie : en 2013, la célébration centrale a été accueillie par la région italienne d'Emilie-Romagne. L'événement a eu lieu dans la cité côtière de Rimini, fameuse pour ses plages de sable sans fin, un lieu idéal puisque le thème central de cette célébration était les plages ;
- Tunisie : en 2014, c'est la ville tunisienne de Gammarth qui a accueilli le Jour de la Côte, avec pour focus la variabilité et le changement climatique, dans le cadre du projet « ClimVar & GIZC » sous le slogan « [Un bon climat pour la changement](#) » ;

Action 3.2

Excellence en matière de GIZC pour la Méditerranée

Maintenir et renforcer la capacité des composantes du PAM et des PC concernant les questions liées au Protocole GIZC.

Dans la région méditerranéenne, le PNUE/PAM et le CAR/PAP sont sans conteste en première ligne en matière de GIZC, pas uniquement grâce à l'instrument juridiquement contraignant unique adopté pour aborder les questions de GIZC, mais aussi grâce aux connaissances et à l'expertise accumulées au fil des ans en matière de mise en œuvre de la GIZC. C'est pourquoi le CAR/PAP et ses collaborateurs sont souvent consultés et invités à intervenir. Il faudrait plusieurs pages pour énumérer toutes ces occasions, mais nous n'en présenterons ici que quelques-unes à titre d'exemple :

- La conférence internationale à Sète, en France, à l'occasion du [Forum mondial de l'eau 2012](#) de Marseille, organisée en mars 2012 lors de laquelle un accord local sur la GIZC a été confronté au Protocole GIZC ;

- En 2015 il est prévu que l'événement ait lieu en France. En plus de promouvoir le Protocole GIZC, ce sera l'occasion de fêter le 40^{ème} anniversaire du PAM.

Il serait injuste de ne pas mentionner toutes les fêtes locales organisées chaque année, par les villes et les régions, tout autour de la Méditerranée, pour leurs habitants. La liste de tous les événements est trop longue pour être incluse dans ce rapport (cela a été fait sur le site web [Jour de la Côte](#)) et le CAR/PAP exprime de nouveau sa gratitude à tous ceux qui ont contribué à cet effort commun, qui a permis d'atteindre un nombre aujourd'hui innombrable de personnes.

Enfin, il est important de rappeler que la participation du public est promue dans tous les projets de GIZC et incluse en tant qu'activité obligatoire (voir action 2.2 Projets de mise en œuvre du Protocole).

- Le « MedDays », un forum géopolitique et socioéconomique à haut niveau organisé à Tanger, au Maroc, en novembre 2012, par [l'Institut Amadeus](#), auquel le CAR/PAP a été invité pour participer à un panel présidé par le Ministre du tourisme marocain ;
- La conférence internationale « [Littoral 2012](#) » à Ostende, Belgique, en novembre 2012, lors de laquelle le CAR/PAP a fait deux allocutions ;
- Des visites d'étude des membres de l'Institut maritime sud-coréen au CAR/PAP (octobre 2012) et du projet jordanien du PNUD « Prise en compte systématique de la biodiversité marine dans les pratiques de GIZC » (juin 2013) pour en savoir plus sur la GIZC en général et sur certains sujets en particulier ;

- Réunion au parlement Européen à Bruxelles (septembre 2013) afin de présenter le Protocole GIZC en amont de la première lecture de l'ébauche de la Directive PEM ;
- Un atelier méditerranéen de deux jours sur l'interface science-politique organisé par l'UN DESA et le Ministère croate des affaires étrangères, pour la préparation du rapport mondial sur le développement durable, organisé à Dubrovnik, en Croatie, en octobre 2013. A cette occasion le rôle de la GIZC au regard de la durabilité côtière a été promu tout comme la SMDD ;
- Une réunion de consultation pour démarrer le travail sur la stratégie de la macro-région adriatique-ionienne, à Bruxelles, en novembre 2013. Le CAR/PAP était représenté dans le panel sur le pilier environnemental de la stratégie, afin de promouvoir le Protocole GIZC et les autres outils juridiques et les différents processus en marche au sein de la CB ;
- Un webinar du PNUE/DTIE où le CAR/PAP, en tant que conférencier invité, a pu aborder le thème de la GIZC et de la planification stratégique du développement touristique (mai 2014) ;
- Les réunions de l'UE et de l'UpM à Amman, Jordanie (mars 2014), sur trois thèmes clés pour l'UpM (Horizon 2020, SCP and CC) où le CAR/PAP a pu présenter le travail réalisé dans le projet ClimVar & ICZM au sujet du CC ;
- La Conférence interparlementaire sur les défis du tourisme durable. Cette conférence a eu lieu à Zagreb en septembre 2014, pour parler des pressions engendrées par le tourisme sur le littoral et l'environnement marin méditerranéen, et de proposer l'approche GIZC pour une planification stratégique du développement du tourisme durable ;
- La 3ème conférence européenne sur les ports et la navigation, qui a eu lieu en septembre 2014 à Amsterdam, Pays-Bas. Le CAR/PAP a présenté le cadre politique de la GIZC qui pourrait jouer un rôle important dans la planification stratégique des ports et de l'industrie navale ;
- Sous la présidence italienne du Conseil de l'Union européenne, et avec le soutien de la Commission européenne, le Conseil national de la recherche italien a organisé à Naples, en novembre 2014, la conférence « Coopération EuroMED : Défis hydriques marins et continentaux », pour prononcer l'un des principaux discours des quatre ateliers parallèles qui se sont tenus lors de cette conférence de deux jours : l'atelier sur un système d'observation intégré entre océan et mer Méditerranée en appui à un tourisme côtier et marin durable ;
- Le court-métrage d'animation « Un bon climat pour le changement » produit par le CAR/PAP pour le Jour de la Côte en Méditerranée de 2014 a été projeté et présenté lors du [Think Forward Film Festival \(TFFF\) 2014](#), un projet du Centre international pour la gouvernance du climat, une initiative conjointe de la *Fondation Eni Enrico Mattei* et la *Fondation Giorgio Cini*, à Venise en décembre 2014 ;
- La conférence Europe et Méditerranée (Parmenides II) d'une association de dix institutions universitaires d'Afrique et d'Europe du Sud, pour mobiliser les connaissances au service du développement, et faire la promotion d'un des objectifs du millenium des NU : celui de mettre en lien la recherche scientifique et les besoins des parties prenantes. Lors d'un discours le CAR/PAP a pu mettre en avant ses efforts et ceux du PNUE/PAM pour la gestion des zones côtières, en mars 2015, à Dubrovnik, en Croatie ;
- Le CAR/PAP est représenté dans le Groupe d'expert joint des états membres de l'UE sur la PEM et la GIZC qui se réunit chaque année pour délibérer au sujet de la gestion et des interactions entre terre et mer ;
- Le CAR/PAP a agi en tant qu'expert externe qualité dans le projet Coastgap de l'UE, orientant les activités du projet et en réalisant un rapport d'audit.

Action 3.3

Promotion du Protocole

Il s'agit de promouvoir le Protocole GIZC à travers et au-delà de la région méditerranéenne.

Il faudrait plusieurs pages pour énumérer toutes les occasions et tous les moyens par lesquels la promotion du Protocole GIZC est assurée en Méditerranée (nombreuses se recoupent d'ailleurs avec l'action précédente) : grâce au matériel promotionnel tels que la frise de la GIZC exposée à plusieurs occasions, des brochures, des prospectus et des vidéos, des conférences de participation et autres événements. C'est pourquoi nous ne mentionnerons ici que quelques-uns des éléments les plus pertinents, tels que :

- La coopération avec la Commission de la Mer Noire dans le cadre du projet PEGASO pour explorer la possibilité d'adopter un

instrument juridique similaire au Protocole GIZC pour la région de la Mer Noire ;

- La participation d'un représentant du CAR/PAP lors d'une réunion de l'Océan indien occidental pour lequel un instrument juridique régional est en cours de préparation sur le modèle du Protocole GIZC de la Méditerranée ; ou
- La présentation faite par le délégué IFREMER en Martinique pour le compte du CAR/PAP sur le Protocole GIZC lors du Forum annuel BODLANME dans la région des Antilles françaises.

Action 3.4

Réseaux

Collaborer avec les réseaux existants et établir un réseau méditerranéen des zones côtières pour promouvoir les meilleures pratiques.

Même si la responsabilité de la coordination de la mise en œuvre du Protocole GIZC et de son Plan d'action revient au CAR/PAP et au PNUE/PAM, cette tâche complexe et exigeante serait impossible sans la participation et la coopération d'un large panel d'acteurs et de leurs réseaux. Au cours des dernières années, ceux-ci se sont développés au niveau régional (méditerranéen), national et sous-national, et leurs initiatives et leurs efforts sont extrêmement importants pour la création d'une masse critique qui seule permettra le changement des modes de développement et de gestion des zones côtières. Il serait irréaliste, voir présomptueux, de s'attendre à ce que le système du PNUE/PAM et les initiatives qu'il promeut avec les PC, puisse suffire à couvrir toutes les questions côtières importantes et qu'il fournisse l'ensemble des connaissances nécessaires pour leur gestion moderne.

Par conséquent, l'approche sage plébiscitée a toujours été de chercher à bénéficier des autres réseaux existants, tels que les réseaux

d'institutions et organisations avec lesquelles le PNUE/PAM a signé des protocoles de coopération (UpM, CGPM, UICN, MedPAN, etc.) ou les réseaux constitués dans, et entre, les projets dans lesquels le CAR/PAP a pris part en tant que partenaire (plate-forme PEGASO, le réseau des régions européennes promues par la Charte de Bologne, FaceCoast réseau d'initiatives côtières, etc.) ou encore à travers le nombre sans cesse croissant des projets s'inscrivant dans le cadre des instruments de financement connexes à la GIZC de l'Union européenne (comme l'ENPI, H2020, Life, appels à projets DG MARE, etc.).

Bien sûr, les réseaux établis au sein des projets dirigés par le PNUE/PAM et le CAR/PAP sont tout aussi importants, en premier lieu des projets PAC et les autres projets de mise en œuvre du Protocole de GIZC. Outre les réseaux de GIZC internes à ces projets, la nécessité de renforcer les liens entre ces réseaux se fait sentir ces dernières années. Même si l'échange et la transmission d'expériences et de bonnes

pratiques a toujours existé, il est temps de penser à un réseau plus formel qui permettra à ces projets de grandir ensemble, de devenir un pôle d'attraction pour d'autres projets, afin d'encourager de nouvelles coopérations. Il s'agit

également de structurer un espace où l'on pourra trouver des informations solides et de l'expertise. Dans le cadre des projets PAC les plus récents, le CAR/PAP travaille dans ce sens.

AVANT DE CONCLURE

Malgré toutes les difficultés auxquelles la région méditerranéenne et le système du PNUE/PAM ont dû faire face ces dernières années, un haut niveau d'activités GIZC a été maintenu et des résultats de grande qualité ont été produits. Renforcer la GIZC en tant qu'instrument politique stratégique au niveau national, proposer des approches méthodologiques innovantes,

renforcer les mécanismes de gouvernance, agir «sur le terrain» par le biais de projets de territoire concrets – voici les domaines dans lesquels les principaux progrès ont été réalisés. Sur la base des réalisations présentées dans les chapitres précédents, le tableau 1 ci-dessous donne une estimation très générale de l'état d'avancement pour chaque action.

Tableau 1: Estimation de l'état d'avancement du Plan d'action par le CAR/PAP

Objectif 1: Soutenir la mise en œuvre efficace du Protocole GIZC aux niveaux régional, national et local y compris à travers un Cadre régional commun pour la GIZC	
Action 1.1 Ratification et transposition	+++
Action 1.2 Renforcement et soutien à la gouvernance	+++
Action 1.3 Adoption de stratégies nationales et de plans et programmes côtiers	++
Action 1.4 Suivi de la mise en œuvre du Protocole et de l'état des côtes méditerranéennes	+++
Objectif 2: Renforcer les capacités des PC pour mettre en œuvre le Protocole et leur permettre d'appliquer d'une manière efficace les politiques, instruments, outils et processus GIZC.	
Action 2.1 Méthodologies et processus	++++
Action 2.2 Projets de mise en œuvre du Protocole	++++
Action 2.3 Formation professionnelle, formation et éducation	++++
Objectif 3: Promouvoir le Protocole GIZC et sa mise en œuvre dans la région ainsi qu'au niveau global en créant des synergies avec les conventions et accords pertinents.	
Action 3.1 Participation du public et sensibilisation	++++
Action 3.2 Excellence en matière de GIZC pour la Méditerranée	++++
Action 3.3 Promouvoir le Protocole	+++
Action 3.4 Réseaux	+++

Pauvre (+); Modéré (++); Bon (+++); Très bon (++++); Excellent (+++++)

La rareté des ressources financières, parfois couplée avec des conditions de travail et de déplacement difficiles, ont rendu certaines avancées difficiles. Plusieurs études prévues n'ont pu être achevées, telles que les analyses du cadre juridique national au regard du Protocole

GIZC en France, en Italie et au Liban. Les travaux méthodologiques sur les liens entre la GIZC et la planification de l'espace maritime (PEM) ont aussi dû être reportés. Il en est de même pour la capacité de charge des territoires côtiers.

D'autre part, d'autres opportunités ont été saisies, comme le travail sur les changements d'usage des sols dans le sud de la Méditerranée, l'approfondissement des travaux sur les indicateurs côtiers dans le processus EcAp, le lancement d'un petit projet pilote visant à mieux comprendre les processus de PEM, les sessions de MedOpen conduites pour les besoins de projets externes et en utilisant leurs financements.

Comme le montre la figure 1 ci-dessous, le progrès de la mise en œuvre du Plan d'action est en grande partie tributaire des financements extérieurs sécurisés. Cela a aussi dans une certaine mesure conditionné le type d'activité et leur répartition géographique, même si nous pouvons dire que la combinaison des fonds de l'UE et du FEM avec des conditions d'admissibilité différentes ont contribué à équilibrer ces deux.

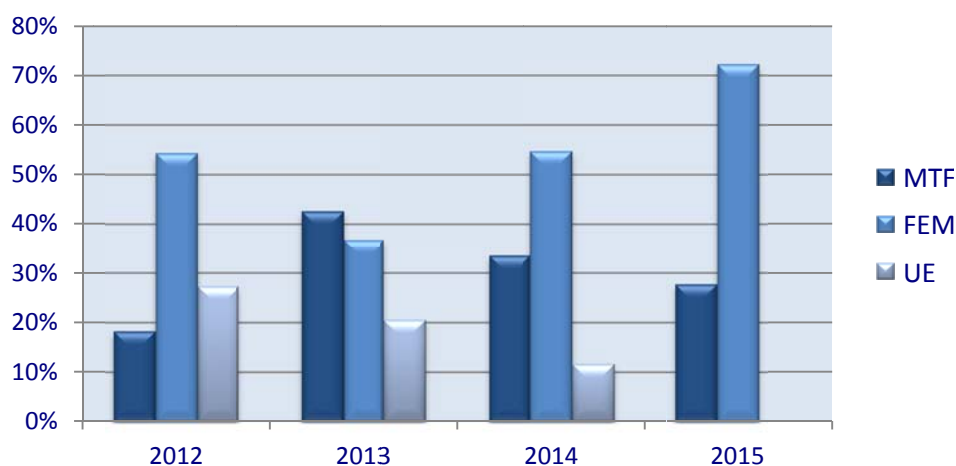


Figure 1: Financement des activités pilotées par le CAR/PAP pendant les quatre premières années de la mise en œuvre du Plan d'action. (MTF = Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée)

L'approche de mise en œuvre du Plan d'action, au même titre que la GIZC, consiste en un processus très adaptatifs aux conditions et aux capacités existantes. En fait, cela correspond au message envoyé par les Parties contractantes au moment de décider de l'adoption du Plan

d'action, à savoir qu'il ne soit pas trop prescriptif et qu'il permette à chaque PC de l'appliquer à son propre rythme et au PNUE/PAM d'agir conformément à ses capacités humaines et financières.

PRINCIPALES CONCLUSIONS DES ÉVALUATIONS EXTERNE

Suite aux décisions et recommandations des PC, deux évaluations externes pertinentes pour la mise en œuvre du Plan d'action GIZC ont été entreprises:

- L'évaluation des résultats de la Convention de Barcelone / Programme des Nations Unies pour l'environnement - Plan d'action pour la Méditerranée (PNUE/PAM) Programme de travail quinquennal 2010-2014 ; et
- L'évaluation des projets PAC mis en œuvre depuis la dernière évaluation en 2001 (à savoir l'Algérie, Chypre, Malte, le Monténégro, le Maroc, la Slovaquie, et l'Espagne).

Les conclusions initiales les plus importantes liées à la GIZC tirées des ébauches de rapport des deux processus d'évaluation sont résumés ci-après.

Evaluation du Programme de travail quinquennal du PNUE/PAM

Le programme stratégique de travail quinquennal pour la période 2010-2014 (PdT) a été adopté par la COP17 (Marrakech, 2009). La mise en œuvre a commencé en 2010 et en 2013 les PC ont approuvé la prolongation du programme pour une année jusqu'à la fin de 2015 (Décision de la COP18 IG.21/17) afin de mieux synchroniser les cycles à moyen terme et de planification biennaux.

Sur les six thèmes du programme de travail (gouvernance, GIZC, biodiversité, prévention et contrôle de la pollution, consommation et production durables, et changement climatique) la GIZC a été classée très haut par les personnes et les répondants interrogés à travers le questionnaire réalisé dans cette évaluation (figure 2). Le contrôle et la prévention de la pollution et la GIZC ont été notés comme étant les questions les plus pertinentes au niveau des pays, au niveau du bassin et en ce qui concerne le mandat du PAM. D'autre part, les répondants des trois pays ont indiqué que leurs pays n'avaient pas encore signé ou ratifié le Protocole GIZC, et un quatrième a questionné sa pertinence au regard de la courte longueur de côte du pays.

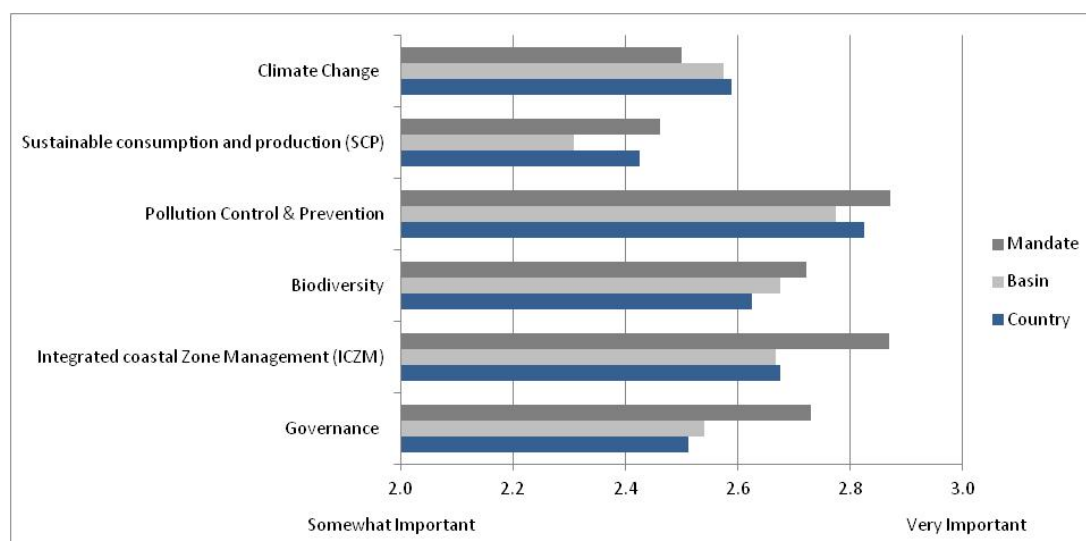


Figure 2. Résumé des réponses à l'enquête sur la pertinence des thèmes PdT au niveau du bassin et au niveau des pays et en ce qui concerne le mandat du PAM (fondée sur l'application d'une échelle numérique pour étudier les votes)

Source: Evaluation Survey

Les extraits de l'ébauche d'enquête d'évaluation (janvier 2015) qui suivent décrivent les progrès et les avantages de la mise en œuvre du Plan d'action du Protocole GIZC depuis son adoption :

« **2012-2013** : Il y avait neuf résultats prévus pour la composante GIZC en 2012-2013 organisés en trois activités (Le Plan d'action pour la mise en œuvre du Protocole GIZC : aider les pays à préparer des stratégies et plans de GIZC ; La mise à jour et la préparation des méthodologies GIZC ; La mise en application du Protocole GIZC grâce à des initiatives locales et des politiques spécifiques). Le budget de l'activité était de 2,15 millions d'euros dont seulement 0,71 millions d'euros ont été assurés lorsque le plan a été approuvé. Les activités liées à la GIZC sont également apparues sous les thèmes de la gouvernance et du climat. Il y avait six résultats liés prévus au titre de la gouvernance, correspondant à quatre activités, avec un budget total de 0,17 millions d'euros qui a été pleinement garantis et trois résultats attendus liés au changement climatique, s'étendant sur deux activités, avec un budget total de 0,61 millions d'euros, également entièrement garantis. Les projets actifs qui contribuent à ces thèmes : MedPartnership, ClimVar & GIZC, PEGASO, SHAPE et les projets ProtoGIZC.

...

2014-2015 : Il y a sept résultats attendus pour deux stratégies (Mise en œuvre des actions prioritaires comme convenu dans le Plan d'action GIZC, l'assistance technique et le renforcement des compétences) pour un budget total de 2,27 millions d'euros, dont 1,27 millions d'euros avaient été garantis.

Les livrables produits au cours de la période couverte par l'évaluation forment un ensemble cohérent d'approches juridiques, d'initiatives pilotes, le développement de capacités et la sensibilisation. Ils reflètent la continuité entre les exercices biennaux ainsi que les adaptations et l'évolution de l'étendue de la portée du travail : i) l'entrée en vigueur du Protocole GIZC en mars 2011 et ii) l'adoption du Plan d'action pour la mise en œuvre du Protocole GIZC pour la Méditerranée (2012-2019) en février 2012.

En termes de cohérence du programme, les livrables du PdT constituent un ensemble de résultats immédiats, complémentaires et qui se renforcent mutuellement avec le travail sur les politiques dans les plans d'actions régionaux et nationaux, et servant ainsi de cadre global pour la mise en œuvre des politiques. Ceci est bien illustré par le paquet de travail sur la GIZC qui a été renforcé après l'adoption du Protocole et de son Plan d'action connexe.

...

Le travail de GIZC couvre la plupart des approches stratégiques et les forces motrices identifiées dans le modèle de la théorie du changement y compris les évaluations, l'élaboration de lignes directrices, le développement des compétences, les communications et la visibilité, et les rapports de conformité. Les résultats documentés liés à la GIZC sont relatifs à deux domaines principaux : i) les résultats des politiques liées à l'entrée en vigueur du Protocole GIZC, l'adoption du Plan d'action et le développement d'un cadre d'évaluation et de suivi ; et ii) des interventions pilotes dont on attend qu'elles réduisent les pressions au niveau local. La combinaison entre cadre politique, actions pilotes et la rédaction de lignes directrices contribuent à l'élaboration de plans ou des stratégies nationales de GIZC dans quatre pays. Les « risques » identifiés pour la GIZC, à savoir des retards administratifs au niveau national, des difficultés de coordination entre les partenaires et les secteurs aux niveaux horizontal et vertical, le manque de disponibilité des données et les conflits d'intérêts sectoriels, reflètent des défis pour une mise en œuvre au niveau national. Ces questions ont été directement abordées dans les projets PAC, dans les projets pilotes et la planification nationale de la GIZC du MedPartnership et sont également abordées dans le cadre de l'orientation méthodologique.

...

La consolidation du travail de GIZC ayant conduit à l'adoption du Protocole GIZC en 2011, et après, montre comment les stratégies complémentaires du programme, y compris les développements méthodologiques régionaux, le développement des capacités et des initiatives pilotes, peuvent agir de façon synergique pour promouvoir et soutenir la mise en application du Protocole au niveau national. »

(Traduction en français par le CAR/PAP)

Evaluation des projets PAC

Les principales conclusions suivantes sont tirées de l'ébauche de rapport d'évaluation des huit projets PAC entrepris depuis 2001 :

- *« La majorité des projets PAC a totalement (ou presque) atteint leurs objectifs locaux.*
- *L'association des parties prenantes a généralement été d'un très bon niveau, même lorsqu'elles n'avaient pas été pleinement engagées dans la conception du projet.*
- *Au cours de leur vie, tous les projets ont créé une communauté côtière et produit une vision plus ou moins inclusive de l'avenir souhaité pour la zone.*
- *Au cours de leur vie, tous les projets ont contribué à démontrer la pertinence d'une approche de GIZC et développé des capacités de mise en œuvre de la GIZC au niveau local.*
- *Compte tenu de leur coût (très limité) et leur durée (souvent seulement 1,5 à 2 ans de travail effectif), ils se sont révélés très efficaces.*
- *Le suivi a été faible dans la plupart des projets, sauf lorsque dès sa création le projet a été conçu comme un support pour le développement de stratégie politique côtière de haut niveau, et donc qu'une institution ait été engagée pour la mise en œuvre à long terme du projet.*
- *Malgré le succès des projets individuels à atteindre les objectifs prévus, ils partagent certaines limitations générales en termes de manque de durabilité et leur contribution limitée à la diffusion de la GIZC dans leur pays, ainsi qu'au niveau régional/international. Bien que la mémoire de projets purement locaux est maintenue, les compétences qu'ils ont contribué à bâtir est perdu par les institutions en quelques années.*
- *En termes d'impacts à long terme, seuls les projets explicitement liés à des initiatives institutionnelles (changements dans la législation et/ou les stratégies de gestion) ont eu des résultats réels persistants. Les projets locaux « autonomes » qui n'ont pas été intégrés dans les approches nationales en matière de gestion côtière disparaissent par manque de soutien institutionnel (par exemple, la gouvernance, le financement).*
- *Lorsque les projets n'ont pas abouti à « l'intégration » de la GIZC dans les politiques ou les stratégies, la diffusion à travers les différents secteurs et les organisations a été limitée, conduisant à un impact réduit.*

Dans l'ensemble, même si elle ne pouvait pas résoudre complètement le problème structurel de l'évolution des politiques à travers des projets, l'initiative PAC s'est révélée un instrument efficace pour promouvoir les concepts de la GIZC et, en général, a conduit à établir une mémoire institutionnelle durable qui imprègne les pratiques organisationnelles au-delà de la durée de vie projets individuels. Bien qu'il y ait eu beaucoup de changements institutionnels et techniques au cours des 25 dernières années, depuis que le programme de PAC a été lancé, l'évaluation a révélé qu'un besoin et qu'une demande existent, au niveau national et régional, pour un programme d'appui à la gestion du développement des zones côtières et des approches intégrées à travers la Méditerranée »

(Traduction en français par le CAR/PAP)

CONCLUSION

La mise en œuvre du Plan d'action a été et reste un défi certain pour tous : les PC, le CAR/PAP et l'ensemble du PNUE/PAM. Afin d'aller de l'avant, le CAR/PAP a dû consacrer beaucoup d'efforts à mobiliser des ressources extérieures en raison du manque de ressources qui a touché toutes les composantes du PNUE/PAM et de la crise économique à laquelle ont dû faire face presque toutes les PC ces dernières années. Sans ces ressources, et sans le partenariat efficace que le CAR/PAP a forgé avec d'autres partenaires méditerranéens, il n'aurait pas été possible d'atteindre ces résultats. Il ne s'agit pas d'oublier non plus le rôle crucial joué par nos PFN – plus ils sont dynamiques et réactifs, plus le CAR/PAP est à même de réussir, pas seulement dans leurs pays mais aussi dans la région.

Comme indiqué dans les chapitres précédents, des progrès ont été réalisés. Tout ce qui n'a pas pu être fait demeure un défi pour l'avenir. Pour combler ces lacunes et pour continuer à mener ses activités habituelles, le CAR/PAP va continuer à travailler en étroite collaboration avec les PC et à les aider à mobiliser des ressources externes pour la mise en œuvre de la GIZC. Deux propositions de projet sont actuellement examinées : une proposition de projet commun au Plan Bleu, au CAR/PAP et au SCP/RAC sur

l'économie bleue a récemment été soumise à la Fondation MAVIA ; et une proposition de projet de taille moyenne pour la zone Adriatique sera bientôt soumis au FEM pour financement. Nous avons bon espoir !

Espérons également que de nouvelles opportunités apparaissent bientôt sous forme d'appels à projets auxquels d'autres pays seront éligibles. Il pourrait s'agir de nouveaux projets pour les pays éligibles du FEM, ou alors des instruments de financement de l'UE pour les états membres ou de coopération transfrontalière. Pour être entièrement prêts et capables de réagir rapidement à ces opportunités, nous vous invitons à nous faire part de vos priorités et de vos préférences en matière d'action dans le domaine de la GIZC.

Nous espérons que ce document sera une source d'inspiration pour les PC et contribuera à faire émerger des activités qu'ils aimeraient mettre en œuvre dans la période restante couverte par le Plan d'action. Néanmoins, grâce à notre expérience et aux évaluations réalisées durant la première moitié de la période de mise en œuvre du Plan d'action, nous pouvons d'ores et déjà faire quelques suggestions:

1. Un effort supplémentaire par les Parties contractantes est nécessaire pour atteindre l'objectif de la pleine ratification du Protocole GIZC. Pour cela, nous les invitons à demander un soutien et des explications techniques, ou simplement utiliser les documents déjà produits. Cette pratique a déjà donné des résultats dans certains pays.
2. Dans ce document, seules les activités menées au sein du PNUE/PAM sont rapportées ; nous pourrions rendre compte d'autres activités lorsque nous en prendrons connaissance de manière officielle grâce à la partie opérationnelle du rapport de suivi d'avancement GIZC. Ceci sera possible lorsque le format de rapport aura été adopté par les PC. Des rapports réguliers sur le Protocole GIZC sont cruciaux pour connaître les progrès accomplis en ce qui concerne sa mise en œuvre. De plus, un suivi régulier représente également une source d'information précieuse pour le CAR/PAP et le PNUE/PAM sur ses lacunes et les besoins des PC.
3. Compte tenu de l'utilité avérée des projets PAC et de l'intérêt des pays pour ce genre d'activité, l'approche PAC et les projets GIZC de démonstration similaires resteront un instrument de base pour la mise en œuvre du Plan d'action, à savoir l'intégration des principes de GIZC et l'amélioration des pratiques de gestion du littoral.

4. Avec une concurrence toujours croissante pour l'utilisation de l'espace maritime, il est nécessaire de concevoir les futurs PAC et d'autres projets de GIZC de façon à inclure une composante forte de planification de l'espace maritime, pour explorer en particulier les interactions entre terre et mer, y compris en termes d'usages.
5. Grâce aux projets mis en œuvre au niveau local, la GIZC a atteint sa maturité et il est temps maintenant de systématiquement chercher l'échelle supérieure, celle de l'option stratégique. Par conséquent, et dans le but d'atteindre l'objectif du plan d'action, les PC sont invités à adopter des stratégies nationales de GIZC reflétant les dispositions du Protocole. Le CAR/PAP va essayer de mobiliser des ressources humaines et financières pour les accompagner dans cette entreprise, bien entendu si l'intérêt et la volonté politique sont clairement assurés et énoncés.
6. Les stratégies de GIZC peuvent être un excellent instrument de gestion pour atteindre la durabilité dans les zones côtières. Par conséquent, elles trouvent leur place au sein, ou en étroite relation, avec les stratégies de développement durable. Ceci sera d'abord établi en Méditerranée à travers la SMDD 2.0, puis devra se refléter au niveau national. Dans les deux cas la responsabilité revient aux PC, cependant le CAR/PAP et le PNUE/PAM sont conscients du rôle important qu'ils doivent jouer en apportant le moment venu le soutien nécessaire.
7. La GIZC trouve sa place et son rôle dans deux autres grands processus du PAM/PNUE, à savoir l'EcAp et Cadre régional d'adaptation aux changements climatiques. Avec ses méthodes et ses outils d'intégration, elle offre le mécanisme de gestion le plus opérationnel pour leur mise en œuvre et pour atteindre les objectifs attendus.
8. La gouvernance méditerranéenne de la GIZC est cruciale pour son succès. Une combinaison d'éléments développés dans des projets antérieurs ou en cours (PEGASO, MedPartnership et ClimVar & GIZC) et l'initiative promue principalement par les récents PAC vers la création d'un réseau officiel, peut être une étape importante dans le renforcement du mécanisme régional de gouvernance.

Nous restons optimistes et pensons que la tendance positive dans la mise en œuvre du Plan d'action se poursuivra. La masse critique de personnes, de connaissances et d'expérience ne cesse de croître et, si la situation économique et politique venait à s'améliorer, nous croyons que les PC auront davantage de ressources et d'énergie à consacrer à l'amélioration de la gestion des précieux espaces marin et côtier.

